



PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Buralistes : conseils pour votre sécurité



Les vols et agressions sont une menace réelle pour les buralistes. Pourtant, il est bien souvent possible de s'en prémunir par des moyens simples. La préfecture de police a élaboré ce document en partenariat avec la Chambre syndicale des buralistes de la région de Paris, afin de vous permettre de mettre en œuvre des mesures et des comportements qui devraient vous garantir l'exercice de votre activité en toute sécurité.

Les débits de tabac (bar, PMU, etc.) peuvent être vulnérables, notamment lors :

- de l'ouverture ;
- des transferts de fonds ;
- des livraisons de tabac ;
- de la fin d'enregistrement PMU ;
- de la fermeture.

■ Des gestes simples peuvent vous protéger

À l'ouverture et à la fermeture

- À l'ouverture, la première personne arrivée peut, par un code simple, faire savoir aux autres employés qu'elle a trouvé une situation normale ;
- si vous détectez une présence suspecte ou un événement anormal, n'hésitez pas à prévenir la police ;
- à la fermeture, assurez-vous qu'il ne reste personne dans l'établissement (vérifiez les toilettes, cave et arrière-boutique).

Pendant la journée

- Favorisez dans la mesure du possible le paiement par carte bancaire ;
- votre caisse doit demeurer constamment fermée. Son contenu ne doit pas être visible ;
- attention aux manipulations de billets entre vous et la clientèle ;
- ne laissez pas sans surveillance les fonds et valeurs (timbres-fiscaux, titres de transport, etc.) ainsi que vos présentoirs de tickets de loterie instantanée ;
- n'effectuez jamais vos comptes de caisse pendant l'ouverture ;
- évitez de conserver dans la caisse d'importantes liquidités ;
- installez votre coffre-fort dans une pièce isolée du public. Verrouillez-en la porte en permanence en évitant de laisser les clés dans la serrure.



En dehors des heures d'exploitation

Les stocks de tabac

- Prévoyez un local dédié au stockage ;
- effectuez des aménagements techniques (blindage de porte, alarme, vidéo surveillance) ;
- consultez votre assureur sur le choix des meilleurs dispositifs de protection compte-tenu de la quantité et de la nature du stock à protéger.

Lors des périodes de vacances

L'opération tranquillité vacances (pendant les mois de juillet et d'août) vous permet de bénéficier d'une surveillance de votre commerce durant votre absence par des policiers en patrouille. Pour bénéficier de ce service, votre établissement doit être fermé et vous devez vous absenter au minimum 7 jours. Rendez-vous 48 heures avant votre départ dans votre commissariat central d'arrondissement muni d'un justificatif (voir pp. 10-18). Vous pouvez également signaler votre absence à vos voisins.



Les transports de fonds

Le transport des fonds doit s'opérer dans les conditions fixées par la compagnie assurant le risque, notamment en ce qui concerne la capacité de la personne et les conditions particulières de transport (âge minimum, état de santé, utilisation d'une mallette piégée, etc.).

- Faites un dépôt de votre recette au moins une fois par jour ;
- choisissez un établissement bancaire proche de votre commerce ;
- variez vos itinéraires et vos heures de dépôt ;
- portez la recette le plus proche possible du corps (poche intérieure, sac « banane ») en tenant le cas échéant un leurre à la main (sacoche, mallette) ;
- relevez les numéros des liasses de billets ;
- dans la rue, marchez le long des immeubles, en sens inverse de la circulation pour éviter les vols à l'arraché commis par un deux-roues ;
- en voiture, verrouillez systématiquement vos portières et ne laissez pas votre sacoche à la vue de tous (siège ou banquette) ;
- en cas d'événement anormal survenant pendant le trajet, (voiture ou moto suiveuse, accident provoqué, etc.) composez le « 17 » ;
- entreposez vos tickets de loterie dans votre coffre-fort.



■ Sécurisez votre magasin

- Veillez à assurer un bon éclairage intérieur et extérieur ;
- aménagez votre surface de vente de façon à :
 - ne pas masquer la visibilité depuis la rue, y compris la nuit, en utilisant de préférence un rideau métallique à lames perforées : les policiers doivent être à même de repérer tout événement anormal à l'intérieur de votre magasin ;
 - vous permettre de surveiller en permanence l'intégralité de la marchandise exposée.
- installez des devantures, des vitrines et des portes en matériaux retardateurs d'effraction (conformes aux normes existantes), dotées de serrures de haute sûreté et, si possible, une vidéosurveillance et / ou un système d'alarme agréé ;
- verrouillez les issues non indispensables à l'exercice de votre activité (réserve, sortie secondaire, livraison) sauf, naturellement, l'issue de secours qu'il convient d'équiper d'un signal sonore (ce dernier vous préviendra de toute ouverture intempestive) ;
- changez immédiatement vos serrures en cas de perte ou de vol de vos clés.

Des dispositifs peuvent optimiser votre sécurité pour un coût raisonnable. Il peut s'agir de caméras et de miroirs judicieusement disposés.

Certaines caisses sont dotées d'un système de retardement d'ouverture (caisses dites temporisées). Elles permettent d'éviter de donner l'ensemble de la recette en cas d'agression. Il est toutefois souhaitable de conserver une encaisse minimale en liquide qui sera remise en cas de vol sous la contrainte.

Les services des douanes peuvent accorder à tout gérant de débit de tabac une aide financière afin d'acquérir des équipements ou effectuer un audit de sécurité.

Cette aide est plafonnée à 10 000 € par période de 3 ans.

Pour plus de renseignements, contactez infos douane service :

0 811 20 44 44

ou consultez le site internet :

www.douane.gouv.fr - rubrique « Professionnels »

Pour installer un système de vidéoprotection dans votre magasin, si votre activité se situe à Paris, vous devez obtenir une autorisation auprès de la préfecture de police :

Direction de la police générale
4^e bureau - vidéoprotection
36, rue des Morillons - 75015 Paris - **01 55 76 25 31**



Pour les autres départements d'Ile-de-France, veuillez vous adresser à votre préfecture :

- **Préfecture des Hauts-de-Seine**
167-177, avenue Joliot Curie - 92013 Nanterre cedex **0 821 80 30 92**
www.hauts-de-seine.pref.gouv.fr
- **Préfecture de Seine-Saint-Denis**
124, rue Carnot - 93007 Bobigny cedex **01 41 60 60 60**
www.seine-saint-denis.pref.gouv.fr
- **Préfecture du Val-de-Marne**
Avenue du Général-de-Gaulle - 94011 Créteil cedex **01 49 56 60 00**
www.val-de-marne.pref.gouv.fr
- **Préfecture de l'Essonne**
Bd de France - 91010 Évry cedex **01 69 91 91 91**
www.essonne.pref.gouv.fr
- **Préfecture des Yvelines**
1, rue Jean Houdon - 78010 Versailles cedex **01 39 49 78 00**
www.yvelines.pref.gouv.fr
- **Préfecture du Val d'Oise**
avenue Bernard Hirsch - 95010 Cergy-Pontoise cedex **0 821 80 30 95**
www.val-doise.pref.gouv.fr (0,12 €/mn)
- **Préfecture de Seine-et-Marne**
12, rue des Saints-Pères 77010 Melun cedex **01 64 71 77 77**
www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

■ Conduite à tenir en cas d'agression

Ne vous opposez pas et ne résistez pas aux agresseurs.

Gardez toujours votre calme et votre sang-froid et observez le ou les agresseurs afin de fournir le maximum d'éléments exploitables pour un signalement :

- sexe, âge approximatif, type, taille, corpulence et coupe de cheveux ;
- tenue vestimentaire, couleur, lunettes ;
- signes particuliers (tatouages, cicatrices, etc.) ;
- nature des armes utilisées (pistolet, revolver, couteau, bombe lacrymogène, etc.) ;
- direction et moyen de fuite (à pied, à véhicule, etc.).

Appelez le 17 police secours dès que possible

- Indiquez clairement au policier l'objet de votre appel et le lieu précis de l'évènement ;
- restez en ligne si l'action se commet toujours et décrivez-la à l'opérateur qui en informera immédiatement par radio les policiers intervenants ;
- votre numéro de téléphone peut vous être demandé pour obtenir des renseignements nécessaires en vous rappelant. Votre anonymat sera respecté ;
- le « 17 police secours » est réservé aux interventions urgentes (accidents, agression, cambriolage, vol en cours, etc.). N'occupez donc pas les lignes pour un simple renseignement ;
- maintenez les lieux en l'état, ne rangez pas jusqu'à l'arrivée des policiers. Ceci facilitera grandement l'enquête ;
- déposez plainte auprès de votre commissariat.



Commissariats et missions de prévention et de communication d'arrondissement

Dans chaque arrondissement, un **commissariat central**, ouvert 7j/7 et 24h/24, vous accueille et vous offre aide et assistance. Une **mission de prévention et de communication (MPC)** au sein de laquelle des fonctionnaires spécialisés répondent à vos questions, recensent et relayent au sein de leur service vos besoins en matière de sécurité, est également présente.

1^{er} arrondissement

Commissariat central 45/51, place du Marché Saint-Honoré
MPC 01 47 03 60 00
01 47 03 60 53

2^e arrondissement

Commissariat central 18, rue du Croissant
MPC 01 44 88 18 00
01 44 88 18 58/59/61

3^e arrondissement

Commissariat central 4 bis/6, rue aux Ours
MPC 01 42 76 13 00
01 42 76 13 23/22

4^e arrondissement

Commissariat central 27, bd Bourdon
MPC 01 40 29 22 00
01 40 29 22 07/08

5^e arrondissement

Commissariat central 4, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève
MPC 01 44 41 51 00
01 44 41 51 09/10

6^e arrondissement

Commissariat central 78, rue Bonaparte
MPC 01 40 46 38 30
01 40 46 38 14

7^e arrondissement

Commissariat central 7-9, rue Fabert
MPC 01 44 18 69 07
01 44 18 69 29 / 31

8^e arrondissement

Commissariat central 1, avenue du Général-Eisenhower
MPC 01 53 76 60 00
(1, rue de Lisbonne) 01 44 90 82 81/72

9^e arrondissement

Commissariat central 14 bis, rue Chauchat
MPC 01 44 83 80 80
01 44 83 80 96/41

10^e arrondissement

Commissariat central 26, rue Louis-Blanc
MPC 01 53 19 43 10
01 53 19 46 67/68

11° arrondissement

Commissariat central 12/14, passage Charles-Dallery MPC **01 53 36 25 00**
01 53 36 26 01/02/03

12° arrondissement

Commissariat central 80, avenue Daumesnil MPC **01 44 87 50 12**
01 44 87 51 19/5120

13° arrondissement

Commissariat central 144, bd de l'Hôpital MPC **01 40 79 05 05**
01 40 79 05 39/41

14° arrondissement

Commissariat central 114-116, avenue du Maine MPC **01 53 74 14 06**
01 53 74 14 13

15° arrondissement

Commissariat central 250, rue de Vaugirard MPC **01 53 68 81 00**
01 53 68 82 27/28

16° arrondissement

Commissariat central 62, avenue Mozart MPC **01 55 74 50 00**
01 55 74 50 58/69

17° arrondissement

Commissariat central 19-21, rue Truffaut MPC **01 44 90 37 17**
01 44 15 83 30/31
(3, rue Gourgaud)

18^{ème} arrondissement

Commissariat central 79-81, rue de Clignancourt MPC **01 53 41 50 00**
01 53 41 51 45/47/46

19° arrondissement

Commissariat central 3-5, rue Erik-Satie MPC **01 55 56 58 00**
01 55 56 58 60/61/
62/59 57

20° arrondissement

Commissariat central 48, avenue Gambetta MPC **01 40 33 34 00**
01 44 62 83 68
(46, rue Ramponeau)

Commissariats des Hauts-de-Seine

Asnières	12, rue du Château (92600)	01 41 11 83 10
Clichy	96, rue Martre (92110)	01 55 46 94 00
Colombes	5, rue du 8 Mai 1945 (92700)	01 56 05 80 20
Gennevilliers	19, avenue de la Libération (92230)	01 40 85 59 28
Villeneuve-la-Garenne	19 bis, rue du fond de la Noue (92390)	01 47 92 76 10
Levallois-Perret	36 bis, rue Rivay (92300)	01 55 90 01 20
Nanterre	45, rue du 19 Mars 1962 (92000)	01 55 69 46 50
La Garenne-Colombes	53, rue des Sartoris (92250)	01 56 83 71 80
Courbevoie	9, rue Auguste Beau (92400)	01 41 16 85 00
La Défense	9, avenue André Prothin (92090)	01 47 75 51 00
Neuilly-sur-Seine	28/34, rue du Pont (92200)	01 55 62 07 20
Puteaux	2, rue Chante Cocq (92800)	01 47 75 33 60
Suresnes	1, place du Moutier (92150)	01 46 25 03 00
Rueil-Malmaison	13, rue Charles Floquet (92500)	01 41 39 49 00
Issy-les-Moulineaux	58/60, rue du Général Leclerc (92130)	01 41 09 18 18
Meudon	9, place Stalingrad (92190)	01 41 14 08 22
Saint-Cloud	27, rue Dailly (92210)	01 41 12 84 00
Sèvres	4, avenue de l'Europe (92310)	01 41 14 09 00
Antony	50, avenue Gallieni (92160)	01 55 59 06 45
Clamart	1/3, avenue Jean Jaurès (92140)	01 41 46 13 00
Montrouge	32, avenue de la République (92120)	01 46 56 34 13
Bagneux	1, rue des Mathurins (92220)	01 55 48 07 50
Chatenay-Malabry	28, rue du Docteur Le Savoureux (92290)	01 40 91 25 00
Vanves	38, rue Antoine Fratacci (92 170)	01 45 29 36 85

Commissariats de Seine-Saint-Denis

Aubervilliers	16/22, rue Léopold Réchossière (93300)	01 48 11 17 00
Aulnay-sous-Bois	26, rue Louis Barrault (93600)	01 48 19 30 00
Bobigny	45, rue de Carency (93000)	01 41 60 26 70
Bondy	26, avenue Henri Barbusse (93140)	01 48 50 30 00
Drancy	6, rue de la République (93700)	01 41 60 81 40
Epinay-sur-Seine	40, rue de Quetigny (93800)	01 49 40 17 00
Gagny	13, rue parmentier (93220)	01 43 01 33 50
La Courneuve	16, place du Pommier de Bois (93120)	01 43 11 77 30
La Plaine-Saint-Denis	39/41, rue du Landy (93200)	01 48 09 61 90
Le Blanc-Mesnil	place Gabriel Péri (93150)	01 48 14 29 30
Le Raincy	9, bd de l'Ouest (93340)	01 43 01 35 00
Les Lilas	55/57, bd Eugène Decros (93260)	01 41 83 67 00
Livry-Gargan	2, avenue du Consul Général Nordling (93190)	01 41 70 18 30
Noisy-le-Grand	1bis, rue Emile Cossonneau (93160)	01 55 85 80 00
Montreuil	18 bis/20, avenue Paul Vaillant-Couturier (93100)	01 49 88 89 00
Neuilly-sur-Marne	34, bd du Maréchal Foch (93330)	01 56 49 10 10
Noisy-le-Sec	2/4, rue de Neuilly (93130)	01 48 10 12 50
Pantin	14/16, rue Eugène et Marie-Louise Cornet (93503)	01 41 83 45 00
Rosny-sous-Bois	20, avenue Lech Walesa (93110)	01 48 12 28 30
Saint-Denis	15, rue Jean Mermoz (93200)	01 49 71 80.00
Saint-Ouen	15, rue Dieumegard (93400)	01 41 66 27 00
Sevran	place Gaston Bussière (93270)	01 41 52 16 40
Stains	47, avenue marcel Cachin (93240)	01 49 71 33 50
Villepinte	1/3, rue Jean Fourgeaud (93420)	01 49 63 46 10

Commissariats du Val-de-Marne

Alfortville	26, rue du Port à l'Anglais (94140)	01 43 53 89 10
Boissy St-Léger	1, rue Jacques Prévert (94470)	01 45 10 71 50
Champigny-sur-Marne	7/9, place Rodin (94500)	01 45 16 84 00
Charenton-le-Pont	26, rue de Conflans (94220)	01 43 53 61 20
Chennevières-sur-Marne	rue du Général de Gaulle (94430)	01 49 62 69 00
Choisy-le-Roi	9, rue Léon Gourdault (94600)	01 48 90 15 15
Créteil	Hôtel de Police - 11/19, bd Jean-Baptiste Oudry (94011)	01 45 13 30 00
Fontenay-sous-Bois	26, rue Guérin Leroux (94120)	01 48 75 82 00
Ivry-sur-Seine	place Marcel Cachin (94205)	01 49 59 33 00
Kremlin-Bicêtre	163-167 bis, avenue Gabriel Péri (94270)	01 45 15 69 00
L'Hay-les-Roses	18/22, rue Jules Gravereaux (94240)	01 49 08 26 00
Maisons-Alfort	70 bis, rue de la République (94700)	01 43 53 66 00
Nogent-sur-Marne	3, avenue De Lattre De Tassigny (94130)	01 45 14 82 00
St-Maur-des-Fossés	40/42, rue Delerue (94100)	01 55 97 52 00
Villeneuve-Saint-Georges	162, rue de Paris (94190) Villeneuve	01 45 10 13 50
Vincennes	23, rue Raymond du Temple (94300)	01 41 74 54 54
Vitry-sur-Seine	20, rue Youri Gagarine (94400)	01 47 18 35 00

Commissariats de Seine-et-Marne

Meaux	46, place de l'Europe (77100)	01 60 23 32 17
Coulommiers	19, rue du Palais de Justice (77120)	01 64 75 63 90
Mitry-Mory	33, rue Octave Mirabeau (77290)	01 60 21 41 00
Villeparisis	48, avenue du Général de Gaulle (77270)	01 60 21 41 20
Noisiel	cours du Lizard (77186)	01 64 11 28 28
Chessy	rue du Grand Secours (77700)	01 60 43 63 00
Chelles	2, avenue de Claye (77505)	01 60 93 20 00
Lagny-sur-Marne	9, allée Vieille et Gentil (77400)	01 64 12 68 68
Pontault-Combault	160, avenue de la République (77340)	01 64 43 65 65
Melun	51, avenue du Général de Gaulle (77000)	01 60 56 67 77
Dammarié-les-Lys	462, avenue du Lys (77190)	01 64 79 41 00
Fontainebleau	11 bis, place de la République (77305)	01 60 71 58 00
Moissy-Cramayel	avenue Jean Jaurès (77550)	01 64 13 50 00
Montereau-		
Fault-Yonne	7, rue du Docteur Arthur Petit (77130)	01 60 57 20 40
Moret-sur-Loing	5, avenue Jean Jaurès (77250)	01 64 70 56 36
Nemours	1, avenue du Général de Gaulle (77140)	01 64 78 50 20
Provins	27, rue Courloison (77160)	01 64 60 27 80

Commissariats de l'Essonne

Circonscription d'Évry-Corbeil

Hôtel de Police - 62, bd de France (91012) **01 60 76 70 00**

- Communes rattachées : Évry - Corbeil-Essonne - Courcouronnes - Ris Orangis

Circonscription de Corbeil-Essonne

rue Champ Épreuves (91100) **01 60 22 18 10**

Circonscription de Brunoy

4, avenue du Général de Gaulle (91805) **01 60 47 91 50**

- Communes rattachées : Brunoy - Boussy Saint-Antoine - Épinay-sous-Sénart - Quincy sous-Sénart - Varennes - Jarcy - Yerres

Circonscription de Montgeron

142, avenue de la République (91230) **01 69 52 85 00**

- Communes rattachées : Montgeron - Crosne - Yerres

Circonscription de Palaiseau

18, avenue de Stalingrad (91125) **01 60 14 01 46**

- Communes rattachées : Palaiseau - Bièvres - Igny - Orsay - Bures-sur-Yvette - Verrières le Buisson - Les Ulis

Circonscription d'Arpajon

10, rue du Docteur Babin (91290) **01 69 26 19 70**

- Communes rattachées : Arpajon - Brétigny-sur-Orge - La Norville - Leuville-sur-Orge - Linas - Monlhéry - Saint-Germain-les-Arpajon - Longpont-sur-Orge

Circonscription de Longjumeau

10, rue des Écoles (91160) **01 69 09 10 28**

- Communes rattachées : Longjumeau - Chilly-Mazarin

Circonscription de Massy

1, avenue du Général de Gaulle (91300) **01 69 20 11 02**

- Communes rattachées : Massy - Wissous

Circonscription de Sainte-Geneviève-des-Bois

254, route de Corbeil (91706) **01 60 16 04 00**

- Communes rattachées : Sainte-Geneviève-des-Bois - Saint-Michel-sur-Orge - Villemoisson-sur-Orge - Villiers-sur-Orge - Épinay-sur-Orge

Circonscription de Juvisy-sur-Orge

place du Maréchal Leclerc (91260) **01 69 84 30 30**

- Communes rattachées : Juvisy-sur-Orge - Grigny - Morsang-sur-Orge - Viry-Chatillon

Circonscription d'Athis Mons

45, rue Robert Schumann (91200)

01 69 38 21 45

- Communes rattachées : Athis-Mons - Paray-Vieille-Poste

Circonscription de Savigny-sur-Orge

48, avenue du Général de Gaulle (91605)

01 69 12 29 50

- Communes rattachées : Savigny-sur-Orge - Morangis

Circonscription autonome d'Étampes

7, avenue de Paris (91150)

01 64 94 45 45

- Communes rattachées : Étampes - Étrechy - Guillerval - Morigny-Champigny - Saclas

Commissariats du Val d'Oise

Circonscription d'Argenteuil

21, avenue du Maréchal Foch (95100)

01 34 26 17 17

- Secteurs : Argenteuil - Cormeilles-en-Parisis - Sannois

Circonscription d'Herblay

3, bd du 11 novembre (95220)

01 30 26 35 50

- Secteurs : Herblay - Montigny-les-Cormeilles - la Frette-sur-Seine

Circonscription de Bezons

24, avenue Gabriel Péri (95870)

01 39 96 53 50

Circonscription de Cergy

4, rue de la Croix des Maheux (95000)

01 34 43 17 17

- Secteurs : Cergy - Pontoise - Saint-Ouen-l'Aumône - d'Éragny-sur-Oise, Osny - Pierrelaye

Circonscription d'Ermont

rue Saint-Flaive prolongée (95120)

01 30 72 66 66

- Secteurs : Eaubonne - Franconville - Ermont - Le Plessis-Bouchard - Saint-Prix - Montlignon

Circonscription de Taverny

2, rue de Vaucelles (95150)

01 34 18 41 70

- Secteurs : Taverny, Bessancourt, Beauchamp et Saint-Leu

Circonscription de Persan

26, avenue Jean Jaurès (95340)

01 39 37 47 77

- Secteurs : l'Isle-Adam - Mours - Persan - Beaumont-sur-Oise - Nointel - Presles

Circonscription de Sarcelles

41, avenue du 8 Mai 1945 (95200)

01 34 38 37 37

- Secteurs : Sarcelles, Saint-Brice et Villiers-le-Bel

Circonscription de Deuil-la-Barre

9, rue du Château (95170)

01 34 28 62 80

- Secteurs : Montmagny-les-Sablons - Deuil - Groslay

Circonscription d'Enghien-Montmorency

20, rue de Malleville (95880) - 01 34 05 25 55

- Secteurs : Saint-Gratien - Enghien - Montmorency - Soisy-sous-Montmorency - Andilly - Magency

Circonscription de Garges-les-Gonesse

rue François Chagrín (95140)

01 30 11 12 12

Circonscription de Gonesse

4, rue Henri Dunant (95500)

01 34 45 19 00

- Secteurs : Gonesse - Goussainville - Arnouville - Bonneuil-en-France

Commissariats des Yvelines

Marly-le-Roi 2, rue Willy Blumenthal (78160) 01 30 08 60 20

Fontenay-le-Fleury 3, avenue Jean Lurçat (78330) 01 30 14 63 30

Guyancourt 1, avenue de la Division Leclerc (78280) 01 30 48 26 70

Trappes rue Léo Lagrange (78190) 01 30 50 72 00

Velizy-Villacoublay 25, avenue Robert Wagner (78140) 01 34 65 79 00

Conflans-

Sainte-Honorine rue Charles Bourseul (78700) 01 34 90 47 57

Les Mureaux 26, avenue Félix Faure (78130) 01 34 92 49 00

Versailles 19, avenue de Paris (78000) 01 39 24 70 00

Houilles 32, rue de la Marne (78800) 01 61 04 21 00

Sartrouville 36, rue Louise Michel (78500) 01 30 86 56 56

Saint-Germain-

en-Laye 19, rue Pontoise (78100) 01 39 10 91 00

Le Vésinet 32, bd Carnot (78110) 01 30 15 76 60

Rambouillet 4, rue Pasteur (78120) 01 30 46 27 54

Elancourt 1, rue du Théâtre (78990) 01 30 69 64 00

La Celle-Saint-Cloud 8A, avenue Charles-de-Gaulle (78170) 01 30 78 20 20

Maisons-Laffitte 10, rue Jean Mermoz (78600) 01 34 93 17 17

Poissy 16, bd Louis Lemelle (78300) 01 39 22 27 27

Plaisir 889, rue François Mitterrand (78370) 01 30 07 71 30



En partenariat avec

**Chambre Syndicale
des Buralistes
de la Région de Paris**
1^{er} Commerce de Proximité

Facilitez vos démarches, renseignez-vous avant de vous déplacer

www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr

Services d'informations téléphoniques :

. **0 891 01 22 22** (serveur vocal, 0,225 € la minute)

Rubriques :

Points d'accueil, démarches administratives, fourrières (possibilité de savoir si votre véhicule a été enlevé et où il se trouve), recrutement, prévention et sécurité, etc.

Standard :

. **01 53 71 53 71 / 01 53 73 53 73**

Démarches administratives :

. **01 58 80 80 80** (du lundi au vendredi, de 8h45 à 17h15)

Rubriques :

Cartes nationales d'identité, passeports, certificats d'immatriculation et permis de conduire.

Titres de séjour et documents de circulation transfrontalière :

. **01 58 80 80 58**

Demandes de naturalisation :

. **01 53 71 45 77**

Service des objets trouvés :

. **0 891 00 25 25** (0,12 € la minute)

Informations valables au 01 03 09 sous réserve de modifications ultérieures